



BREUIL LE SEC, le 23 avril 2019

Je soussigné Gérald COLIGNON, agissant en qualité de Gérant de la société **FEREC ENVIRONNEMENT**, dont le siège social est situé 15 rue de Saint Aubin à BREUIL LE SEC et dont les caractéristiques juridiques sont les suivantes :

SASU au capital de 100 000 €
SIRET N°754 049 617 000 14
APE 3832 Z

M'engage à respecter les dispositions techniques et réglementaires définies par le cahier des charges annexé à l'arrêté ministériel du 2 mai 2012 relatif à la dépollution et au démontage de Véhicules Hors d'Usage (VHU).

Techniquement, nous veillerons à mettre en place tous les moyens nécessaires à la dépollution des véhicules dans des conditions permettant d'éviter tout risque de pollution ou de nuisances.

Cet engagement se traduit également par la réalisation annuelle d'un audit de conformité réglementaire de notre établissement ainsi que de la déclaration annuelle des volumes d'activités réalisés.

Le Gérant,

M.COLIGNON